

## BILAN DE COMPETENCES

<b>Public</b>	Tout salarié		
<b>Objectifs</b>	Valoriser des compétences professionnelles et personnelles Elaborer une stratégie professionnelle Envisager une mobilité interne ou externe Définir et valider un parcours de formation Préparer une Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)		
<b>Méthodologie</b>	<p><i>Phase préliminaire</i></p> Analyse de la demande Présentation de la démarche Elaboration d'un parcours personnalisé. Contractualisation et mise en place d'un calendrier prévisionnel.	<p><i>Phase d'investigation</i></p> Analyse du parcours professionnel, identification des compétences, exploration de la personnalité, des motivations et des centres d'intérêts. Détermination des pistes d'évolution professionnelle, élaboration du projet. Recherches documentaires sur les secteurs, métiers et formations. Vérification de la faisabilité des hypothèses de projets. Préparation aux entretiens professionnels, accompagnement à la rédaction du CV et de la lettre de motivation. Définition d'un plan d'action	<p><i>Phase de synthèse</i></p> Un document de synthèse confidentiel, établi avec le bénéficiaire, concrétise et formalise les projets élaborés ainsi que leurs conditions de mise en œuvre sous forme de plans d'action. En outre, ce document reprend les éléments de réflexion ayant émergé au cours de la phase d'investigation.
<b>Durée</b>	24 heures à répartir sur 6 à 12 semaines 10 heures à 16 heures d'entretiens en individuel		
<b>Conditions Financières</b>	Le financement peut être pris en charge dans le cadre du plan de formation, d'un OPACIF, du DIF, d'un financement public ou personnel		
<b>Contact</b>	01.47.75.97.30		